Exemple d'aménagement et de gestion d'un plan d'eau de baignade – Complexe touristique de Chamboulive (Corrèze)

Mairie de Chamboulive

Noël Martinie - Maire de Chamboulive jusqu'en 2020

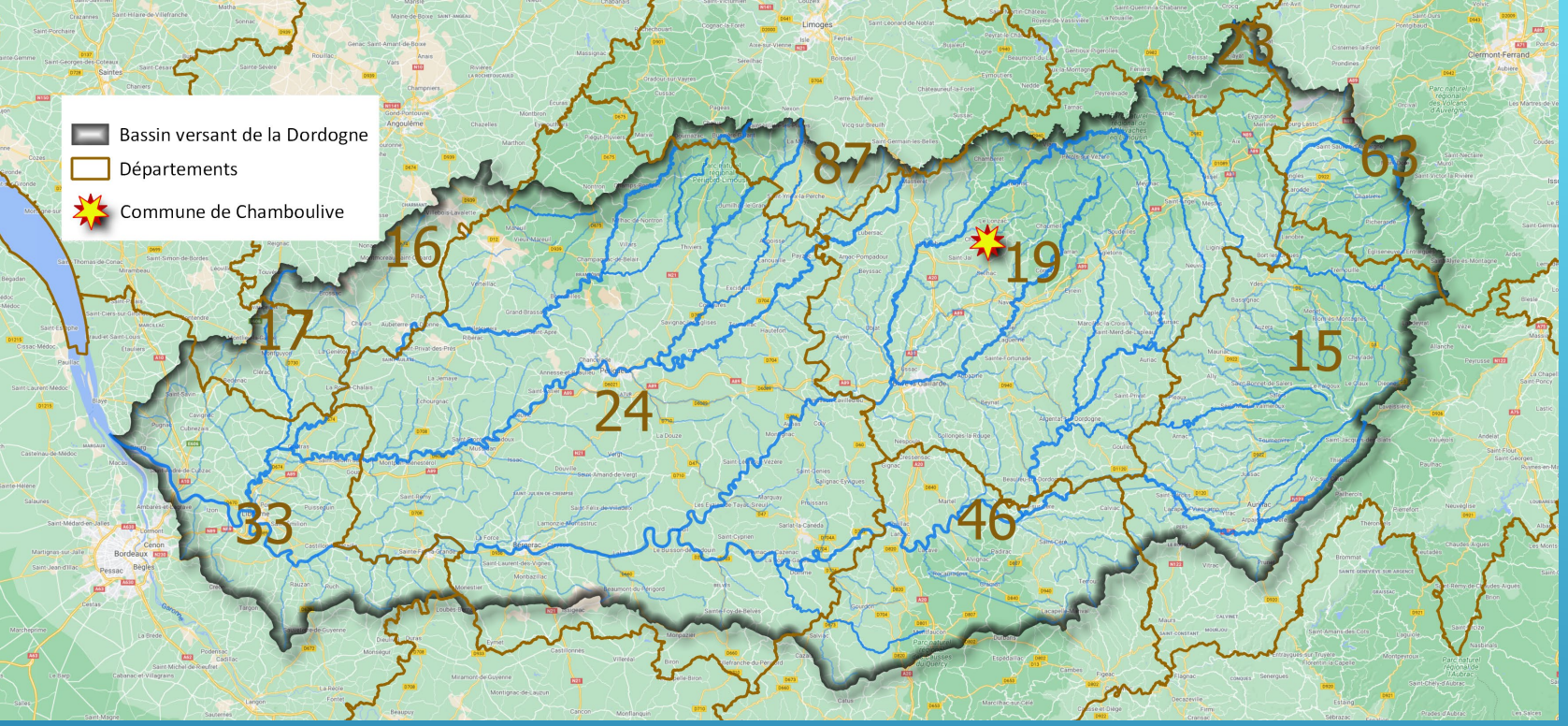

Bassin versant

Etang de la Fontalavie

Etang de Chante l'Oiseau

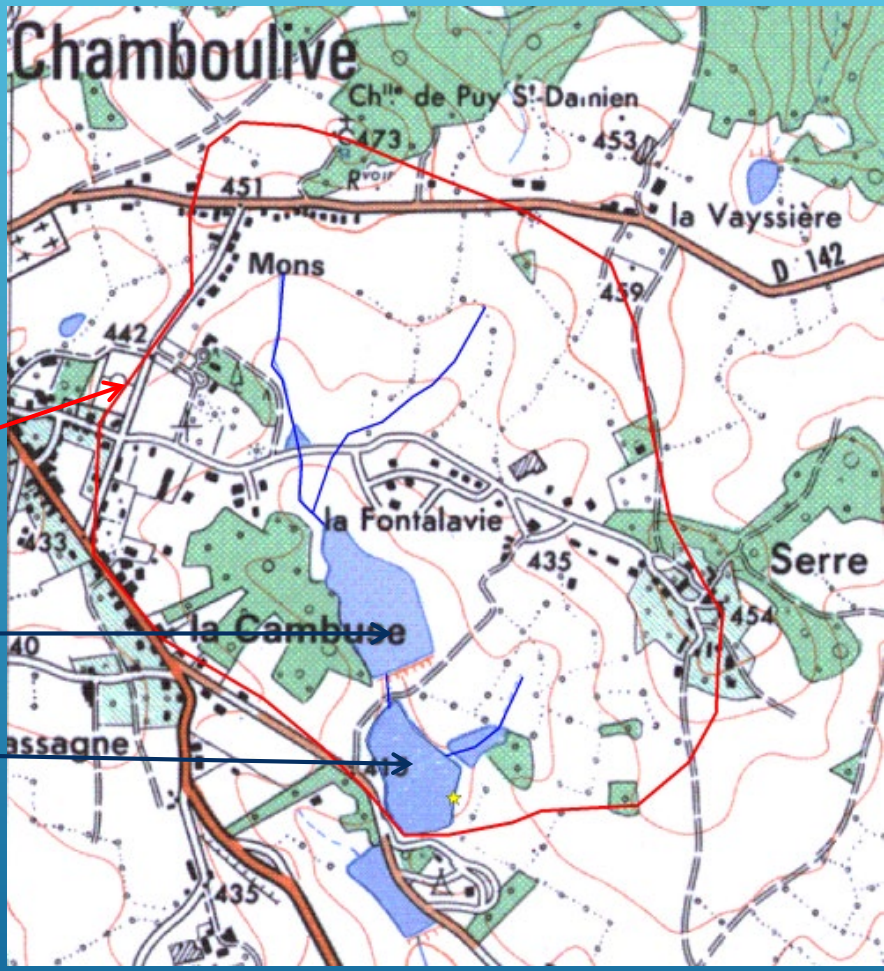

Début des années 60 : achat par la commune d'une propriété et aménagement d'un plan d'eau de baignade et de pêche : Chante l'Oiseau

1985 : création d'une nouvelle retenue en amont pour répondre à une fréquentation importante

Nouvel étang (Fontalavie) réservé à la pêche et l'ancien, en aval, à la baignade

Début des années 2000 : apparition des cyanobactéries

2012 : profil de baignade de l'étang de Chante l'Oiseau

- La qualité des eaux peut être impactée par l'activité agricole (essentiellement des élevages bovin allaitant) et par des rejets d'eaux usées (notamment déversoir d'orage)
- Le relief renforce le risque de ruissellement.

Un important travail fut mené auprès des propriétaires concernés afin de régler ce problème.

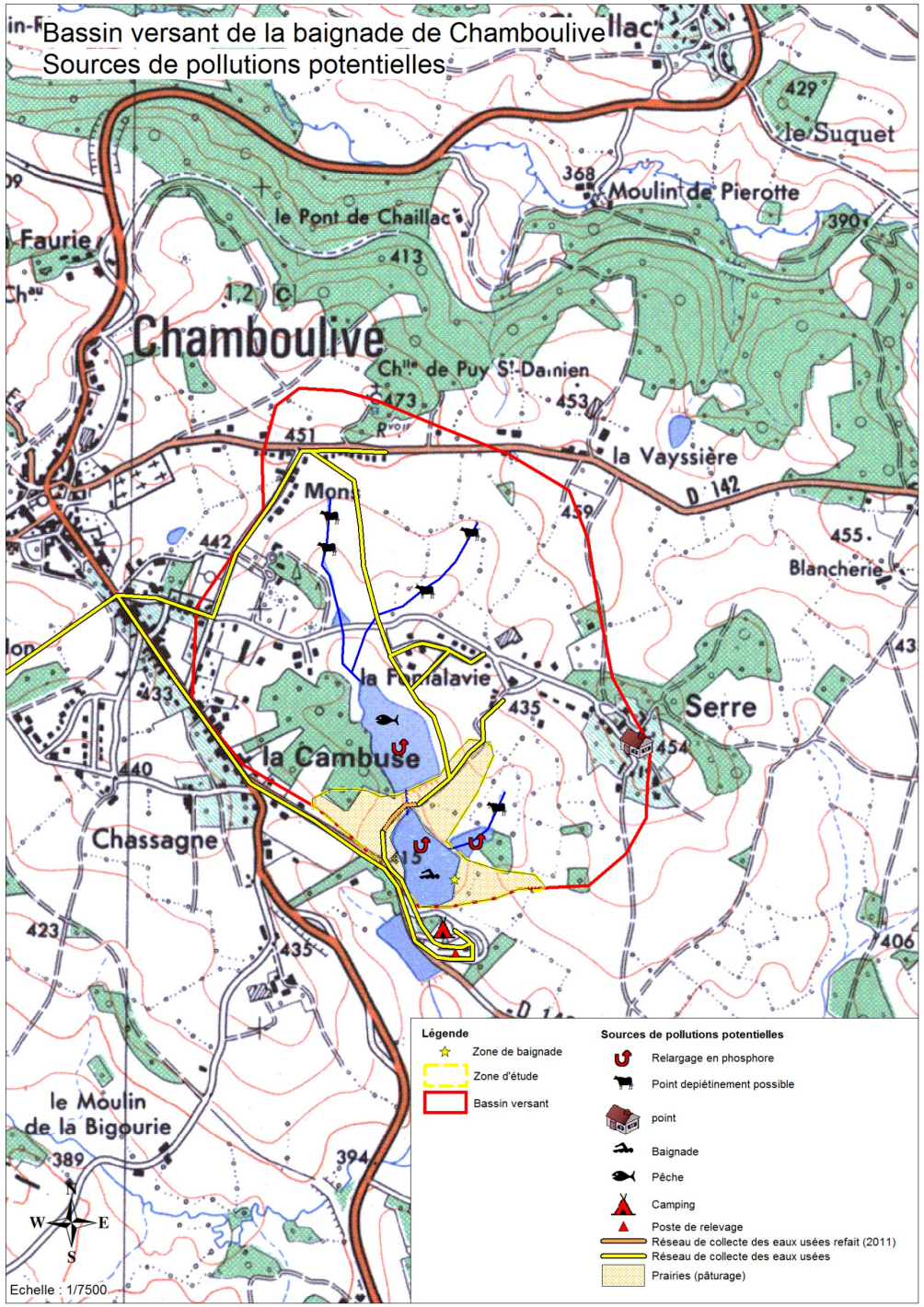

Réflexion des élus et appui de personnes compétentes :

- Mise aux normes des étangs
- Inversement des affectations: pêche dans l'étang aval et la baignade dans l'étang amont.

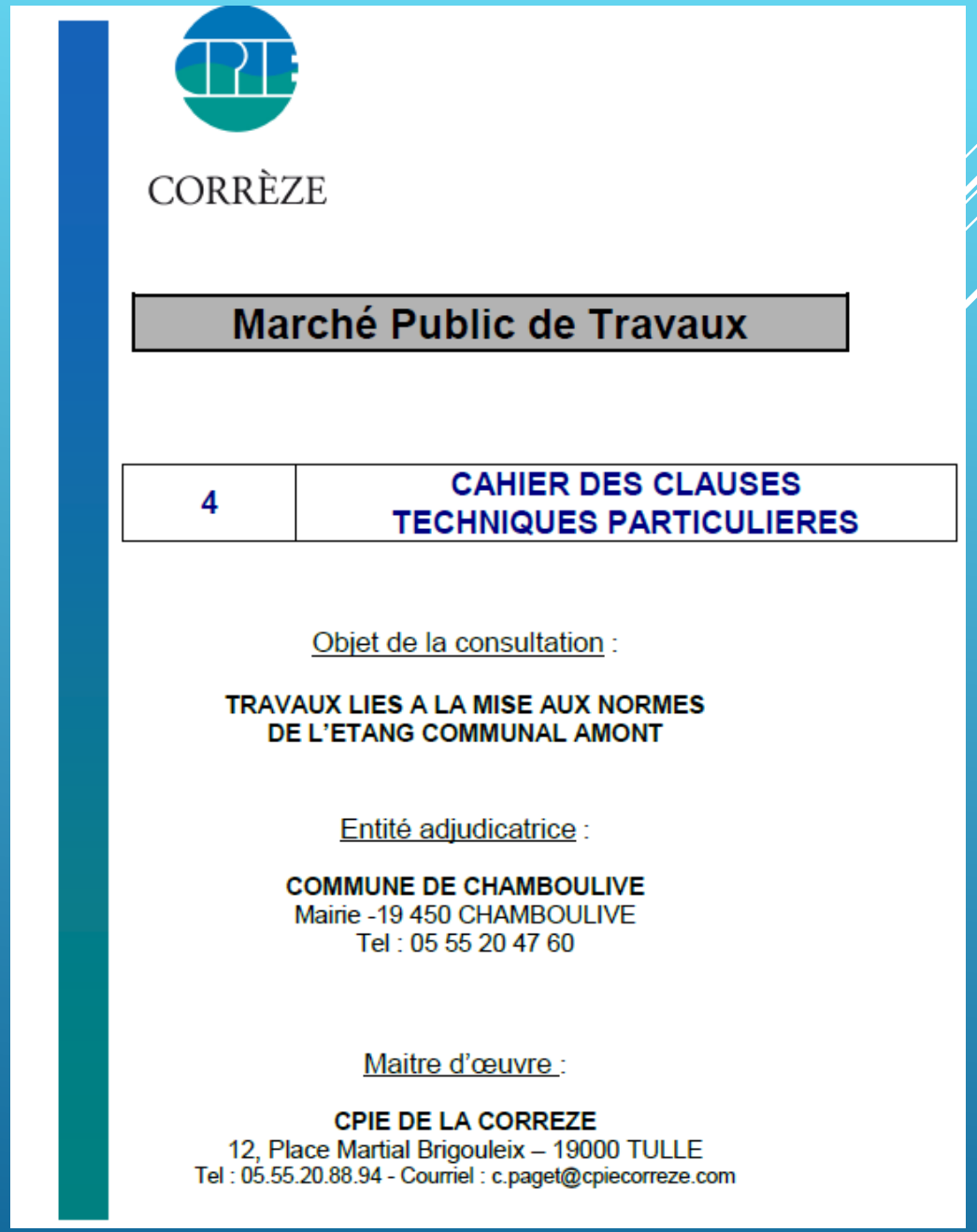

CORRÈZE

Marché Public de Travaux

4	**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

Objet de la consultation :

TRAVAUX LIES A LA MISE AUX NORMES DE L'ETANG COMMUNAL AMONT

Entité adjudicatrice :

COMMUNE DE CHAMBOULIVE
Mairie -19 450 CHAMBOULIVE
Tel : 05 55 20 47 60

Maitre d'œuvre :

CPIE DE LA CORREZE
12, Place Martial Brigouleix – 19000 TULLE
Tel : 05.55.20.88.94 - Courriel : c.paget@cpiecorreze.com

Assec prolongé sur 2 ans

Curage d’une grande partie de l’étang

Ensemencement

Fauchage 2 années de suite

Evacuation des végétaux afin de supprimer au maximum le phosphore

- Mise en place d’un moine immergé
- Réfection des vidanges et des écoulements
- Aménagement d’un déversoir de crues maçonné en rive gauche
- Création d’un batardeau en amont
- Aménagement d’un dispositif végétalisé de rétention amont

Dispositif végétalisé de rétention végétalisé en amont

- Améliorer la qualité de l'eau entrant dans le plan d'eau de baignade, rôle de filtre et de décanteur des polluants issus du bassin versant

- Travaux pour réaliser un merlon similaire à un bassin de décantation dans l'assiette amont de l'étang afin de permettre le curage ultérieur

Révision du profil de baignade

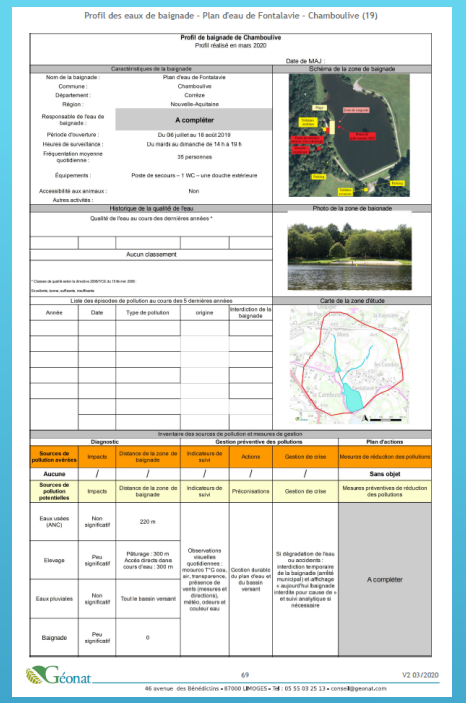

Profil des eaux de baignade - Plan d'eau de Fontalavie - Chamboulive (19)

Profil de baignade de Chamboulive
Profil réalisé en mars 2020

Date de MAJ :

Caractéristiques de la baignade	
Nom de la baignade :	Plan d'eau de Fontalavie
Commune :	Chamboulive
Département :	Corrèze
Région :	Nouvelle-Aquitaine
Responsable de l'eau de baignade :	A compléter
Période d'ouverture :	Du 06 juillet au 18 août 2019
Heures de surveillance :	Du mardi au dimanche de 14 h à 19 h
Fréquentation moyenne quotidienne :	35 personnes
Équipements :	Poste de secours – 1 WC – une douche extérieure
Accessibilité aux animaux :	Non
Autres activités :	

Schéma de la zone de baignade

Historique de la qualité de l'eau

Qualité de l'eau au cours des dernières années *

Aucun classement

* Classes de qualité selon la directive 2006/7/CE du 15 février 2006 :
Excellente, bonne, suffisante, insuffisante

Photo de la zone de baignade

Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années

Année	Date	Type de pollution	origine	Interdiction de la baignade

Carte de la zone d'étude

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Sources de pollution avérées	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Actions	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
Aucune	/	/	/	/	/	Sans objet
Sources de pollution potentielles	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Préconisations	Gestion de crise	Mesures préventives de réduction des pollutions
Eaux usées (ANC)	Non significatif	220 m	Observations visuelles quotidiennes : mousses T°C eau, air, transparence, présence de vents (mesures et directions), météo, odeurs et couleur eau	Gestion durable du plan d'eau et du bassin versant	Si dégradation de l'eau ou accidents : interdiction temporaire de la baignade (arrêté municipal) et affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de » et suivi analytique si nécessaire	A compléter
Elevage	Peu significatif	Pâturage : 300 m Accès directs dans cours d'eau : 300 m				
Eaux pluviales	Non significatif	Tout le bassin versant				
Baignade	Peu significatif	0				

Géonat 69 V2 03/2020

46 avenue des Bénédictins • 87000 LIMOGES • Tél : 05 55 03 25 13 • conseil@geonat.com

Nouvelles actions à engager :

- Suivi assainissement collectif et ANC
- Mise en défens du linéaire du cours d'eau traversant les parcelles pâturées et aménagement d'abreuvoirs
- Effacement de l'étang situé à l'amont de celui de Fontalavie accompagné de la renaturation du cours d'eau

Conclusions:

- Réouverture de la baignade en 2019 : excellente qualité bactériologique et très peu de cyanobactéries en 2018, 2019 et 2020
- Importance de l'aide technique apportée, merci à l'ensemble des acteurs.
- Retour d'expérience : décision difficile au début car aucune certitude des résultats, il existait un risque avec des conséquences financières.

Conclusions:

- Aujourd'hui le résultat est positif mais l'équilibre peut être précaire: il faut donc poursuivre les démarches entreprises et contractualisées :
  - ✓ Régler le problème des abreuvoirs
  - ✓ Effacer le petit étang amont
  - ✓ Abaisser tous les ans l'étang de baignade
  - ✓ Nettoyer régulièrement le batardeau et renouveler les plantes afin d'éliminer le phosphore
  - ✓ Éliminer les ragondins restants
  - ✓ Mise aux normes de l'étang de pêche